

Grenoble, le 16 janvier 2016

## Soirée Montagne et Justice

**Mercredi 18 janvier à 18h30**

**Amphi de CANOPE (ex CRDP), 11 av. Maréchal Champon**

*En présence de*

**Pierre Mériaux**, Conseiller municipal délégué au Tourisme et à la Montagne

*Animée par*

**Jacques Dallest**, Procureur général,

**Erik Decamp, Alex Mallon et Alain Duclos**, guides de haute montagne



La Maison de la montagne, en partenariat avec le Ministère de la Justice et CANOPE, organisent une soirée sur le thème des accidents de montagne.

Cette rencontre sera l'occasion pour les pratiquants amateurs et professionnels de s'informer sur le processus judiciaire suite à un accident de montagne. Durant 40 minutes, à partir d'un cas réel d'accident de montagne, se déroulera une simulation d'audition d'un alpiniste par un gendarme du PGHM. La déposition est un moment charnière du processus judiciaire. C'est là où le professionnel de la montagne est confronté à un questionnement inédit : une faute a-t-elle été commise de nature à entraîner sa responsabilité pénale ?

A la suite de cette reconstitution, des échanges entre intervenants et participants permettront d'appréhender la complexité des décisions de justice et d'identifier les actions et les décisions à prendre sur le terrain.

*Réservations conseillées auprès de la Maison de la montagne 04 76 44 67 03*

Comptant sur vous pour relayer l'information,  
Cordialement,  
Service presse – 04 76 76 39 21